



Fédération suisse de gym (FSG)  
1066 Epalinges

Epalinges, janvier 2020

**Cotisation année 2019-2020**  
(correspondant à l'année gymnique du 26.08.2019 au 03.07.2020)

Chers amis gymnastes, chers athlètes,

Votre comité vous vous remercie d'avance pour le paiement de votre obole annuelle qui nous servira à défrayer modestement nos moniteurs, à quérir du nouveau matériel et à payer les inscriptions aux manifestations sportives.

Nous attirons votre attention sur le fait que le nombre toujours plus important de gymnastes domiciliés hors de la Commune d'Epalinges, une cotisation différente selon que vous êtes domicilié à Epalinges ou non est introduite. En effet, les jeunes gymnastes/athlètes domiciliés à Epalinges bénéficient de la subvention communale alors que ce n'est pas le cas de ceux domiciliés hors de la Commune.

Les cotisations pour les groupes 2 et 3 d'athlétisme ont été augmentées de 50 CHF suite à la mise en place d'un 2<sup>ème</sup> entraînement.

Pour l'année 2019-2020, la cotisation est fixée comme suit et se monte à :

<b>Cotisations</b>	<b>Domicile à Epalinges</b>	<b>:</b>	<b>Hors d'Epalinges</b>
O Gym hommes / athlètes + 20 ans	CHF 150.-	:	CHF 150.-
O Athlétisme (groupe 1)	CHF 100.-	:	CHF 150.-
O Athlétisme (groupe 2 et 3)	CHF 150.-	:	CHF 200.-
O Membres libres, passifs, moniteurs, aide-moniteurs et autre	Libre	:	Libre

Le comité vous serait reconnaissant de bien vouloir verser votre cotisation au plus tard d'ici au 29 février 2020.

Nous vous rappelons que les membres désirant démissionner, doivent faire parvenir leur démission à l'adresse de la société mentionnée ci-dessus. La cotisation devra être payée jusqu'à réception de la démission.

Nous vous souhaitons une excellente saison gymnique et beaucoup de plaisir dans la pratique de notre sport et vous adressons nos meilleures salutations.

Pour le comité.

Le Président  
P. Baume

Le Caissier  
Ph. Lienhard